

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	65 (1994)
<b>Heft:</b>	2: Nouvel instrument en faveur du marché du travail : la bourse des places d'apprentissage ; Nouveaux matériaux et application industrielle : quelques aspects concrets
<b>Rubrik:</b>	Echos de l'assemblée générale : éléments principaux du rapport d'activité 1993

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Echos de l'assemblée générale

# Eléments principaux du rapport d'activité 1993

*Durant l'année écoulée, la Direction et les commissions ont réalisé au mieux le programme d'activité adopté lors de l'assemblée générale de 1993, selon les axes et les critères déterminés il y a trois ans (redimensionnement et ciblage plus précis des activités, stabilisation financière et recherche de l'équilibre budgétaire). On peut dire que d'une manière générale, tous les objectifs ont été atteints.*

## Direction et secrétariat

Réuni à six reprises, le comité de direction a déployé son activité en particulier dans les domaines suivants :

**1) Organisation d'un dîner débat.** Mis sur pied à l'intention des responsables des communes, ce genre de manifestation a pour but de leur apporter une information et des éléments immédiatement utilisables, sur des sujets concrets. Rappelons que 101 communes jurassiennes sur 135 sont membres de l'ADIJ. L'exposé présenté à Delémont le 26 novembre 1993 par M. Luc Vodoz (politologue et collaborateur scientifique à la CEAT) a permis aux participants de prendre connaissance de techniques non quantitatives d'évaluation de l'effet des mesures mises en oeuvre par une commune ou un groupe de communes.

**2) Réalisation d'un projet à l'intention des membres des commissions.** Celles-ci groupent des personnes intéressées par des domaines spécifiques de la vie de nos régions et qui disposent des compétences nécessaires pour apporter des connaissances concrètes sur divers plans ou pour donner les impulsions nécessaires à la réalisation d'objectifs précis. Elles constituent un élément fondamental qui permet à notre association de jouer son rôle de plate-forme régionale de réflexion et de discussion, notamment en matière économique, sociale et technologique.

Mais les membres de ces commissions se connaissent peu ; ils travaillent et agissent dans leur organisme, sans être suffisamment informés des activités des autres commissions. C'est la raison pour laquelle la Direction a décidé de mettre sur pied une manifestation à leur intention. Celle-ci s'est déroulée le 29 avril. On en trouvera quelques échos dans le prochain bulletin.

**3) Promotion de l'association.** La Direction a poursuivi son travail visant à produire un concept de communication, afin d'augmenter le nombre des membres individuels de notre association. La première étape a été menée à terme, en collaboration avec le bureau BBR-Art, mandaté pour étudier ce concept et mettre au point un document promotionnel. Le type, la forme et l'aspect graphique général du document ont été arrêtés. Nous en sommes à la mise au point des textes définitifs.

**4) Publications.** Le programme de publications prévu a été entièrement réalisé. Notre bulletin à paru quatre fois depuis la dernière assemblée. Les dossiers traités ont porté notamment sur le problème des déchets (de l'élimination à la gestion), sur la formation professionnelle (introduction de la maturité technique), sur le racisme abordé par le biais de l'intégration scolaire, sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes, sur les technopôles faces au ralentissement conjoncturel et sur les rentiers actifs (actes du colloque de la Commission sociale).

Le *Jura - Baromètre conjoncturel*, qui livre en exclusivité les principaux résultats du test conjoncturel de l'industrie jurassienne, a également paru chaque trimestre.

**5) Mise sur pied de deux nouvelles commissions.** La réflexion a été poursuivie pour la constitution de la commission «Homme et environnement» (dont le mandat a été défini de manière précise) et pour mettre sur pied la nouvelle commission «Prix de l'ADIJ».

En dehors de ces dossiers particuliers, la Direction a également accompli les différentes tâches qui lui sont dévolues par les statuts et qui concernent l'animation générale de l'association, l'impulsion aux activités de certaines commissions, la représentation de l'ADIJ au sein de nombreux organismes ou associations dans le Jura ou en Suisse. Relevons ici le travail accompli dans le cadre de la Fondation régionale pour la statistique, créée sur la base d'un partenariat paritaire avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois, et qui a abouti à la publication du volume de base du classeur des statistiques régionales.

## Commissions

Comme d'habitude, les commissions ont travaillé à leur rythme, sur des dossiers nécessitant des périodes de gestations plus ou moins longues et complexes.

**1) Commission pour la protection de la nature et du patrimoine.** L'avenir et le mandat de cette commission sont liés à la création de la nouvelle commission «Homme et environnement». Au cours de sa réflexion, la Direction a constaté qu'en matière de protection de la nature, plusieurs autres organismes avaient pris le relais au cours des dernières années. Le rôle de l'ADIJ sur ce plan peut donc être rénové et réorienté.

**2) Commission des transports.** La situation n'ayant pas été - et n'étant pas encore - toujours très claire du côté des entreprises de transports publics (notamment les CFF), qui connaissent et connaîtront des mutations fondamentales, cette com-

mission a eu quelques difficultés à situer son action de manière précise. On peut ajouter à cela que beaucoup de monde (associations, mandataires, etc.) travaillent dans ce domaine, souvent de manière plus ou moins isolée. Par conséquent, et afin de pouvoir agir plus vite, la commission des transports a constitué un groupe de travail composé de cinq personnes. Ce groupe s'est attaché à étudier l'offre et la demande en matière de transports publics dans notre région. Après avoir mené une réflexion méthodologique approfondie, il a constaté que la meilleure approche possible reposait sur une méthode d'analyse qualitative qui permet de tirer des conclusions sur la base d'entretiens avec les partenaires concernés. C'est donc dans cette direction que l'action du groupe s'est orientée. Son but est d'examiner l'évolution récente du marché, de mettre au point un outil capable d'en améliorer la connaissance et, surtout, d'envisager et proposer des solutions pour les années à venir, compte tenu de l'évolution qui se dessine (démantèlement des CFF, régionalisation, privatisation de certaines lignes, etc.).

Comme cela a été relevé plus haut, beaucoup d'autres associations ou organismes de l'Arc jurassien travaillent dans le même sens. Des contacts ont déjà été pris afin de nous rapprocher d'eux et, dans la mesure du possible, d'établir une collaboration visant à grouper nos efforts.

**3) Commission informatique.** Comme prévu dans son programme d'activité, cette commission a mis sur pied un cours sur la PAO et les bases de la mise en page, donné sur deux soirées, qui a connu une bonne participation (une vingtaine de personnes l'ont suivi). Il a porté notamment sur les principes généraux de la mise en page, l'importance du choix des écritures et sur un travail pratique de mise en page.

Par ailleurs, cette commission a poursuivi la préparation de trois dossiers : l'organisation d'un séminaire sur la gestion du temps et de projets, qui a été repoussé pour différentes raisons, la mise sur pied d'un séminaire sur le multimédia et l'orga-

nisation d'un cours sur la chaîne de production d'un document en micro-édition, qui fera suite au cours sur la PAO évoqué ci-dessus.

**4) Commission économique.** Le dossier préparé par cette commission sur le commerce extérieur du Jura sera publié, en principe, en septembre prochain.

Suite à l'acceptation de la TVA par le peuple, cette commission à entrepris une réflexion sur l'information qu'il y aura lieu de faire en ce domaine, en particulier à l'intention des artisans et des responsables de petites unités de production.

Enfin, face à l'intégration qui touche le monde économique, à laquelle la Suisse n'échappe pas, cette commission s'est également intéressée à la situation et à l'avenir de l'agriculture et de la sylviculture jurassiennes ; elle a commencé la préparation d'un dossier d'information sur ce sujet à l'intention du grand public.

**5) Commission pour la formation professionnelle.** Relancée au début de l'an dernier, elle s'est consacrée à la définition de son mandat, à l'élargissement de ses rangs et à la préparation de son programme d'activité pour les années à venir, qui comprend les points suivants :

- Organisation d'une soirée d'information sur les maturités professionnelles technique et commerciale, en collaboration avec la CEP.
- Etude du problème des deuxièmes formations.
- Mise sur pied d'un cours sur les mécanismes économiques de base.
- Instauration d'un cours intitulé «Economie, droit et ressources humaines dans l'entreprise» qui pourrait déboucher, dans un second temps, sur un cours de créateurs d'entreprises.

**6) Commission juridique.** Constituée le 25 mai 1993, elle a défini son mandat pour les premières années de son fonctionnement, qui portera essentiellement sur un ensemble d'actions précises à l'intention des responsables communaux. Par la

suite, cette commission envisage de proposer également des prestations à l'intention des entreprises et des personnes individuelles.

Elle a ainsi mis sur pied sa première action, un colloque dont le thème sera «la commune en tant qu'autorité tutélaire».

**7) Commission sociale.** Très active durant l'année écoulée, elle a réalisé entièrement son programme. Le dossier sur le racisme abordé sous l'angle de l'intégration scolaire a trouvé son aboutissement par la publication d'un numéro complet du bulletin, paru en septembre 1993. Ce fascicule comprenait de nombreuses reproductions de dessins exécutés par les écoliers prévôtois, les résultats de l'enquête réalisée dans les grandes classes ainsi que de nombreux éléments d'analyse ; il a connu un grand succès.

Dans un autre ordre d'idée, la Commission sociale a mis sur pied un colloque sur les rentiers actifs, qui a permis de dresser l'état de la question et de donner la parole à divers organismes, clubs ou associations représentants des personnes âgées désireuses de se rendre utiles. Etant donné l'intérêt rencontré par ces thèmes, les interventions faites lors du colloque ont été publiées dans le bulletin de mars dernier.

En général, on peut relever que les commissions se sont efforcées de mener des actions concrètes, sélectives, bien ciblées, efficaces et reposant sur des budgets équilibrés.

Il faut remercier ici très vivement toutes les personnes qui se sont engagées, à un titre ou à un autre, au sein de la Direction, des commissions et du secrétariat de l'ADIJ. C'est grâce à leur dévouement et à leurs compétences, ainsi qu'au soutien fidèle de tous ses membres, que notre association a pu mené à bien le programme qu'elle s'était fixé l'an dernier et qu'elle a pu ainsi apporter une contribution originale et efficace au développement de notre région.